



L'écho des Guérets

Le bulletin municipal

L'édition



L'année 2025, marquée par de multiples événements qui ont jalonné les saisons et nos journées, touche à sa fin. Comme chaque année finalement, nous pouvons constater que la vie garde son rythme dans le quotidien de notre commune : événements, travaux, rencontres, annonces, requêtes, retards, inaugurations, distinctions, accueil...

Ailleurs, la situation est bien différente : aux niveaux national comme international, rien ne semble se dérouler comme prévu ou espéré. L'indécision et les guerres continuent leurs inlassables déploiements, nourrissant l'inquiétude, la peur ou le rejet de l'information et de la réalité à grande échelle.

Si nous pouvons nous rassurer en constatant qu'au niveau d'une commune, il est possible de vivre sereinement, nous devons malgré tout nous interroger sur notre responsabilité à ne pas laisser la place à celles et ceux qui attisent le clivage entre les personnes.

Avant de reprendre nos responsabilités de citoyennes et de citoyens pour l'année 2026, il est temps de se retrouver en famille, entre amis, pour se ressourcer et mesurer l'importance du partage et de l'affection. Pour celles et ceux qui resteraient seuls dans cette période, nous pensons à eux et leur assurons notre attachement et notre volonté à ce qu'à terme, personne ne puisse subir l'isolement.

Espérons en des jours meilleurs en France et dans le monde ; savourons nos moments familiaux, les temps de repos et ne nous éloignons pas des valeurs qui caractérisent notre pays : liberté, égalité, fraternité.

Belles fêtes de fin d'année et au plaisir de vous retrouver le 10 janvier à l'occasion des vœux de la municipalité.

Marie-France FERRET, maire

AGENDA

- 22/12 Stage de tennis de table,
& 23/12 complexe sportif
- 10/01 Vœux de la municipalité,
salle socioculturelle, 18h
- 17/01 Atelier de fabrication de nichoirs,
complexe sportif, 10h-12h et 14h-16h
- 24/01 Nuit de la lecture, bibliothèque, 17h30
- 29/01 Conseil municipal,
Maison du temps libre, 20h30
- 6/02 Lectures et gourmandises,
bibliothèque, 14h30

Messes (9h30) :
21/12 - 4/01 - 18/01

Messe de Noël : 24 décembre à 18h

La mairie sera fermée :
- samedi 27 décembre 2025
- vendredi 16 janvier 2026

Vœux de la municipalité
Samedi 10 janvier 2026 à 18h
Salle socioculturelle
Vous y êtes toutes et tous conviés.

Élections municipales 2026 : êtes-vous bien inscrits sur les listes électorales ?



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir !

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie ou en consulat.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr (lien accessible sur le site web communal).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie.

Pièces à fournir : un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription.

A Saint-Jouan, les bureaux de vote, installés à la salle des loisirs, seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter le jour J, il faut avoir 18 ans ou plus et être inscrit sur les listes électorales de Saint-Jouan.

Vous élisez aussi vos conseillers communautaires

Les conseillers communautaires (2 titulaires, 1 suppléant) sont inscrits sur les mêmes bulletins de vote que les conseillers municipaux.

**Pour voter, les électeurs doivent obligatoirement
se munir d'une pièce d'identité avec photo.**



Gardez la maîtrise de vos données d'identité !

La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne. Elle permet de réaliser de nombreuses démarches qui nécessiteraient autrement un déplacement physique en mairie pour vérifier votre identité (ex : procuration de vote, carte vitale dématérialisée).

Conditions nécessaires pour utiliser France Identité

Être majeur ; détenir une nouvelle carte d'identité au format carte bancaire ; posséder un smartphone Android avec le NFC (communication sans fil de courte portée) ou iOS.

Avant de prendre rendez-vous en mairie, vous devez :

1. Vérifier que vous possédez une carte nationale d'identité électronique (CNIe) avec une puce sécurisée ;
2. Avoir un smartphone équipé de la technologie NFC et d'une version récente du système d'exploitation ;
3. Télécharger et installer l'application France Identité sur votre smartphone ;
4. Avoir initialisé votre demande de certification depuis l'application afin d'obtenir un QR code.
5. Enfin, vous devez prendre rendez-vous à la mairie de Saint-Jouan pour réaliser un contrôle d'empreinte digitale.

Pour prendre rendez-vous : www.mairie-saintjouan.fr, rubrique "RDV CNI & Passeports".

France services vous épaulé dans vos démarches !



Besoin d'aide pour votre déclaration d'impôt ? Des questions sur la retraite ? En recherche d'informations sur les financements de rénovation d'habitat ? A l'ère des procédures sur Internet, la conseillère France Services a pour mission de simplifier des tâches essentielles. Pendant les travaux de la mairie, les permanences France Services sont maintenues : elles ont lieu tous les vendredis de 9h à 12h, au second étage de l'Estran. En raison des fêtes de fin d'année, France Services sera fermé du 26 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

A savoir : les permanences reprendront à partir du 9 janvier 2026.

02 14 99 09 20 ou france.services@stmalo-agglomeration.fr

CLIC de la Côte d'Émeraude : un relais de proximité



Comment trouver une aide à domicile, connaître ses droits, vivre chez soi le plus longtemps possible ? Que faire quand un des siens ne peut plus rester seul sans soutien ? Quelles démarches effectuer pour trouver une structure d'hébergement ? Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un organisme ressource pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap, les aidants et les acteurs du territoire.

Des permanences sont programmées tous les mardis matin à l'Estran, 9h30 à 12h, sur rendez-vous.

02 99 16 88 76.

Des résultats musclés pour cette 18^e édition du Téléthon !



Le Téléthon, événement caritatif emblématique, a toujours été un moment de grande solidarité collective dans notre ville. On constate une véritable mobilisation de la part des citoyens, des scolaires, des associations et des entreprises, qui mettent en place ou participent à des actions locales pour soutenir la cause.

Ce phénomène démontre que c'est avant tout l'unité et la force de la communauté qui restent au cœur de l'événement. Les dons financiers, bien que moins élevés que l'an passé (environ 8000 €) ne sont pas l'unique mesure de la solidarité qui s'exprime pendant le Téléthon. L'important est que chaque geste, qu'il soit petit ou grand, contribue à faire avancer la recherche et à améliorer la vie des personnes touchées par des maladies rares. L'essentiel, c'est que le message de solidarité reste intact et que chacun puisse, à sa manière, participer à cet élan.

Un grand merci est adressé à tous les participants.

Expression des élus de l'opposition

Du côté de l'agglo

Depuis plus d'un an le réseau de transport communautaire ne donne pas satisfaction. Sans concertation, semble-t-il, avec les élus, le président de SMA résilie le contrat de Délégation de Service Public (DSP). Mais la rupture attendra 30 juin 2027.

Autre DSP : Aquamalo. Récrea a donné satisfaction aux usagers. La piscine connaît même une fréquentation largement supérieure à celle attendue. Néanmoins, l'exécutif communautaire change de prestataire remerciant l'entreprise remplacée en avril prochain par un nouveau prestataire qui promet monts et merveilles.

Espérons que le chant des sirènes n'aura pas à nouveau détourné le devoir de vigilance de nos élus.

Soutenir les agriculteurs

Dernièrement, nos agriculteurs ont dû jeter des choux-fleurs qu'ils ne peuvent vendre que très en dessous du prix de revient. Ne serait-ce qu'en titre de cette publication, nous affichons volontiers nos « guérets ». Mais que deviendront ces terres labourées si nous ne prenons pas soin de ceux qui la cultivent ? Un geste simple au niveau communal serait de baisser la taxe foncière sur le non-bâti qui concerne principalement les terres agricoles. Une piste déjà proposée mais jamais retenue ...

Olivier Ogier

Offrez une seconde vie à vos objets !



« La Récup' » est le nom du service gratuit d'enlèvement d'objets à domicile lancé par Saint-Malo Agglomération en octobre dernier. Il vise à encourager le réemploi des objets collectés et à transformer les déchets en ressources.

Pour sa mise en place, SMA s'est appuyée sur un groupement de trois associations de l'économie solidaire et de l'insertion : Emmaüs, Le Lien et La Petite Boucle.

Ouverte aux habitants des 18 communes de l'Agglomération, « La Récup' » s'adresse en priorité aux personnes qui, en raison de leur âge, de leur état de santé, d'un handicap ou d'un manque de moyens, ne peuvent se rendre en déchèterie.

Objets acceptés : mobilier, électroménager, linge de maison.

Quelques consignes :

- seuls les objets déclarés lors de la prise de rendez-vous seront enlevés ;
- ils devront être propres et dans un état correct ;
- les vêtements ne sont pas collectés.

Mode d'emploi :

- prenez rendez-vous par téléphone au 0801 793 600 ;
- indiquez les objets à enlever (10 maximum, dans la limite de 3 m³ et 50 kg par objet), votre adresse et les conditions d'accès ;
- les objets doivent être préparés (propres, vidés, démontés) et facilement accessibles ;
- le prestataire procède ensuite à l'enlèvement à domicile.

Plus d'informations : www.stmalo-agglomeration.fr

Transformez vos sapins de Noël en paillage !



L'enseigne Truffaut et la commune vous invitent à déposer votre sapin de Noël* au magasin Truffaut **du 26 décembre 2025 au 23 janvier 2026**. Gratuitement et quel que soit l'endroit où vous l'avez acheté, vous pourrez si vous le souhaitez, récupérer un sac de paillage **vendredi 23 janvier de 14h à 16h** sur le parking du magasin Truffaut. Ce même jour aux mêmes horaires, vous pourrez également apporter votre sapin et repartir immédiatement avec votre paillage (pensez à vous munir d'un sac). Les déchets verts de jardin sont en effet potentiellement valorisables chez soi pour le compostage et le paillage.

* Seuls les sapins naturels, sans décoration, sans sac à sapin et sans neige artificielle seront acceptés.

L'actu de l'Estran

Les ViLAINES sont de retour !



Que vous soyez débutante ou confirmée, curieuse ou passionnée, venez tricoter ou crocheter dans une ambiance conviviale, autour d'un thé ou d'un café. C'est l'occasion idéale de partager des idées, d'échanger des savoir-faire et de passer un moment agréable ensemble. Les rencontres auront lieu une fois par mois dans les locaux de l'Estran, 2 place de l'Église.

Calendrier : les 17 janvier, 14 février et 14 mars, de 14h à 16h.

Et si Saint-Jouan se mettait à chanter ?



Vous aimez chanter et l'idée de participer à une aventure collective vous enthousiasme ? Vous vous verriez bien cheffe de chœur ? Plusieurs Jouannaises ont récemment exprimé leur envie de faire naître une chorale à Saint-Jouan. Si vous souhaitez vous joindre à ce projet musical et contribuer à le faire vivre, n'hésitez pas à vous faire connaître !

06 84 66 51 50

AGENDA DE L'ESTRAN

- 6/01 Atelier contes avec Yann Jacquelet, 20h30 - 22h
- 16/01 Atelier tarot joueurs confirmés, 20h - 22h
- 17/01 Atelier des ViLAINES, 14h
- 20/01 Atelier contes avec Yann Jacquelet, 20h30 - 22h
- 21/01 Atelier tarot débutants, 14h - 16h
- 28/01 Atelier tarot débutants, 14h - 16h
- 31/01 Atelier d'art floral avec Katell Villeneuve, 10h

Du 25 décembre 2025 au 18 janvier 2026 inclus, les créneaux d'accès libres du mercredi de 14h à 17h et du vendredi de 10h à 12h seront fermés au public.

Cafés polyglottes

- Italien, le mardi de 18h à 19h
- Anglais, le mercredi de 18h à 19h.
- Vous souhaitez proposer des ateliers dans d'autres langues (allemand, espagnol...) ? Contactez Mathilde PIVANT 06 84 66 51 50 / m.pivant@saint-jouan.com



Du côté de la bibliothèque "Au jardin des livres"

La Nuit de la lecture s'ouvre au gallo



Traditionnellement parlé en Ille-et-Vilaine, le gallo fait partie de notre histoire et la bibliothèque souhaite offrir l'opportunité aux habitant.e.s de découvrir ou re-découvrir ses expressions et ses sonorités.

Samedi 24 janvier à 17h30, le conteur Daniel ROBERT, tombé dans le gallo depuis sa plus

tendre enfance, proposera une lecture de conte. Et pour clôturer cet événement, rien de tel qu'un temps de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois ! Animation gratuite. 06 84 66 51 50

Lectures et gourmandises



Animation autour de la lecture à voix haute à destination des seniors, proposée par le CCAS.

Lecture de nouvelles et goûter sont au programme.

Vendredi 6 février à 14h30.

La bibliothèque municipale sera fermée du 24 décembre 2025 au mercredi 1^{er} janvier 2026 inclus.

Réouverture : samedi 3 janvier 2026.

Prochainement à Saint-Jouan

EN BREF

Stage de tennis de table



Organisé par Saint-Jouan tennis de table, ce stage est ouvert à tous les niveaux de jeu et à tous les âges. Il sera encadré par Nicolas JAN, éducateur sportif.

Rendez-vous au complexe sportif les lundi 22 et mardi 23 décembre 2025.

Horaires : 10h - 12h30 et 13h30 - 16h.

Tarifs

- Membre du club : 15 € la demi-journée / 20 € la journée.
- Hors club : 20 € la demi-journée / 25 € la journée + 10 € d'adhésion (assurance). Prévoir son pique-nique si besoin.

Inscriptions : Anne Castel ☎ 06 87 38 12 68 / ✉ saintjouan.tt@gmail.com

Fabriquez des nichoirs à mésanges



Proposé les bénévoles de l'association jouannaise Apirance, cet atelier de fabrication de nichoirs à mésanges aura lieu **samedi 17 janvier de 10h à 12h et 14h à 16h**, dans le hall du complexe sportif.

Vous disposerez d'un créneau d'une heure pour assembler les différents éléments du nichoir, avec l'aide d'un animateur. Ouvert aux adultes et aux enfants à partir de 7 ans (les enfants devront être accompagnés d'un adulte).

Le matériel est fourni.

Tarif : 5 € / Inscription : Didier Douzamy ☎ 07 68 67 64 28.

En images...



Cyclistes de tous âges ont participé à la sortie découverte à vélo autour de Saint-Jouan, organisée par La Roue Libre Jouannaise



Concert de la chorale de l'école de musique de la Baie de Cancale, à l'occasion de la fête de Noël du Conseil Municipal des Jeunes

Micro-crèche "Arc-en-ciel"



Fermeture du mercredi 24 décembre au vendredi 2 janvier 2026. Réouverture le lundi 5 janvier 2026. Contact : ☎ 02.23.52.32.33

Organisation de la collecte des déchets



Initialement prévue le jeudi, la collecte des ordures ménagères est avancée aux mardis 23 décembre et 30 décembre.

Les 5 déchèteries de l'agglomération seront fermées les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier 2026. De plus, elles fermeront exceptionnellement à 15h50 le mercredi 24 décembre et mercredi 31 janvier.

Calendrier 2026 de collecte des déchets

Des exemplaires en quantité limitée sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Ce calendrier est également consultable et téléchargeable sur www.mairie-saintjouan.fr

Campagne d'élagage dans les quartiers



Des opérations d'élagage sont programmées à partir du 14 janvier, pour une durée d'un mois.

Ces travaux pourront ponctuellement gêner la circulation et le stationnement.



De la petite section aux 6^{èmes} du collège du Sacré-Coeur, 500 élèves ont participé à la course du muscle du Téléthon



Jonglerie, monocycle, magie et acrobaties ont rythmé le spectacle "Manivelle Circus !" de la Cie du Cirque d'Oriant, joué devant les élèves des classes élémentaires